

L'insigne général des troupes motorisées ,1935.



L'insigne général des troupes motorisées présente plusieurs types d'intérêt, d'une part avec son adoption en 1935 c'est la première fois qu'un insigne métallique est reconnu dans les textes.

De plus il vise un « public » large, commun à toutes les unités motorisées. Cet insigne métallique est à placer sur le côté droit de la poitrine au-dessus de la poche. Il représente une chenille surmontée d'une étoile filante. Il est en bronze vieil argent. Il est décrit dans le modificatif du 10 octobre 1935 : Ce modificatif « prescrit le port d'un insigne spécial pour les militaires des unités motorisés ». La circulaire (n° 11704 1/E.MA.) du 28 novembre 1935 (B.O. partie permanente page 4814) précise la liste des unités à doter de l'insigne spécial », gendarmerie incluse. En complément de cette liste un insigne pour les troupes coloniales est décrit le 21 avril 1939, il est de forme et de dimension identique au modèle de métropole, avec l'ancre coloniale rajoutée, plusieurs variantes d'ancre existent (figure 6). Une circulaire ministérielle du 23 novembre 1937 impose que « tout nouvel insigne sera dorénavant soumis à l'approbation du commandant de région militaire ». C'est admettre l'existence et autoriser le port des insignes d'unités. L'année suivante la circulaire 9 du 25 juillet 1938 précise que « *les insignes distinctifs métalliques* » sont réservés aux corps de troupe, avec quelques exceptions, en particulier pour les troupes indigènes. Il est interdit de porter plus de deux insignes métalliques. Les insignes déjà réalisés peuvent être vendus et portés sous réserve de respecter la limite du nombre d'insignes portés.

Cet insigne de part son adoption précoce et les textes officiels s'y rapportant préfigurent l'homologation et la constitution d'une collection officielle annoncée dès 1919. Le port des insignes de poitrine se développe, les unités cherchant à se donner une symbolique. Les fabricants, proposent sur le marché des insignes émaillés ou peints. A titre publicitaire DRAGO, présente sur la double page centrale de *L'Illustration*, dans son numéro du 15 juillet 1939, les insignes qu'il a réalisés pour les unités qui ont défilé sur les Champs-Élysées.

Cet attribut est assez simple et bien décrit pourtant un certain nombre de variantes en matière, taille et fabrications vont voir le jour. La fabrication dite « intendance » en métal léger, estampé correspond bien à la description (figure 11), la fabrication Arthus Bertrand est-elle plus luxueuse dans un métal plus lourd et semble réalisé conformément au descriptif en bronze vieil argent (figure

5), la fabrication en alliage cuivreux elle est non décrite, elle pourrait être destinée à s'accorder à la couleur des boutons d'uniformes (figure 7 et 8). Les dimensions de la pointe de l'étoile à la queue sont là aussi assez différentes 53, 40, 32, 28 et 15 mm (liste non exhaustive), les taille réduite sont soit destinées aux fourragères ou à être portées en insigne de revers. Des versions peintes se rencontrent occasionnellement (figure 9 et 17). Les 3 exemplaires en matière inconnu (acétate de cellulose ?) représentent de manière approximative l'insigne des troupes motorisées. L'étoile est dorée et le train de chenille, assez fruste, est lui agrémenté de 3 étoiles dorées. La fixation se fait par une épingle à bascule. 3 couleurs étaient disponibles (d'autres peuvent exister) la fabrication et l'usage de cette broche sans doute civile reste à découvrir (figure 11, 12 et 13).

L'insigne des troupes motorisées se retrouve en chef sur l'insigne de la compagnie mixte de transmissions 28/84 de la 2ème DLM et en « arrière-plan » sur l'insigne (figure 21) à l'identique sur le brevet de chef de section « char » (figure 22). De même une partie des Escadron Automobile de Réserve Générale (EARG) reprendront l'Etoile filante comme base pour leurs insignes (figure 23, 24 25 et 26).

Fig. 1 Insigne en métal argenté, fixation : épingle à bascule et trou de couture en bas, 53mm.

Fig. 2 insigne en métal argenté, fixation : épingle meulée et trou de couture en bas, 53mm.

Fig. 3 insigne en métal argenté, fixation : épingle à bascule et trou de couture en bas, 53mm.

Fig. 4 Insigne en métal argenté, fixation : trou de couture haut et bas, 53mm.

Fig. 5 Insigne en métal argenté de fabrication Arthus Bertrand, de réalisation plus épaisse fixation : épingle à boléro, 53mm.

Fig. 6 Insigne dit « Coloniale » avec une ancre de képi rajoutée fixation : épingle à bascule, 53mm.

Fig. 7 Insigne en alliage cuivreux fixation : 2 trous de couture dans l'axe de la chenille, 53mm.

Fig. 8 Insigne en alliage cuivreux fixation : trace d'épingle disparue, 53mm.

Fig. 9 Insigne en alliage cuivreux la queue de l'étoile filante peinte en tricolore, fixation : épingle à bascule, 53mm.

Fig. 10 Insigne en aluminium, monté sur cuir fixé par des attaches parisiennes, fabrication locale 53mm.

Fig. 11 Broche de bazar matière et date de fabrication inconnue, fixation : épingle à bascule. Découvert en mercerie et disponible en 3 couleurs (figure 12 et 13), 51mm.

Fig. 14 Insigne en métal argenté de fabrication Arthus Bertrand, de réalisation plus épaisse fixation : épingle à boléro, 40mm.

Fig. 15 Insigne en métal argenté de fabrication Arthus Bertrand, de réalisation plus épaisse fixation : épingle à boléro, 32mm.

Fig. 16 Insigne en métal argenté, fixation : épingle à boléro, 28mm.

Fig. 17 Insigne en métal argenté, la queue de l'étoile filante peinte en gris bleu fixation : épingle à boléro, 28mm.

Fig. 18 Insigne en métal argenté, fixation : épingle à bascule, 28mm.

Fig. 19 Insigne en métal argenté, fixation : tige repliable, 28mm.

Fig. 20 Insigne en métal argenté, fixation : épingle à boléro, 15mm.

Fig. 21 insigne compagnie mixte de transmissions 28/84 de la 2eme DLM.

Fig. 22 Brevet de chef de section.

Fig. 23 insigne 120 EARG fabrication Arthus Bertrand, fixation : épingle à boléro.

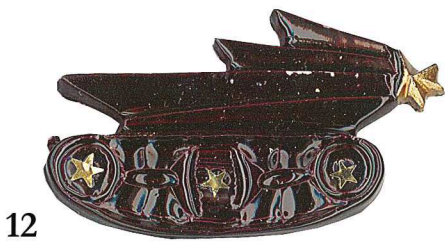
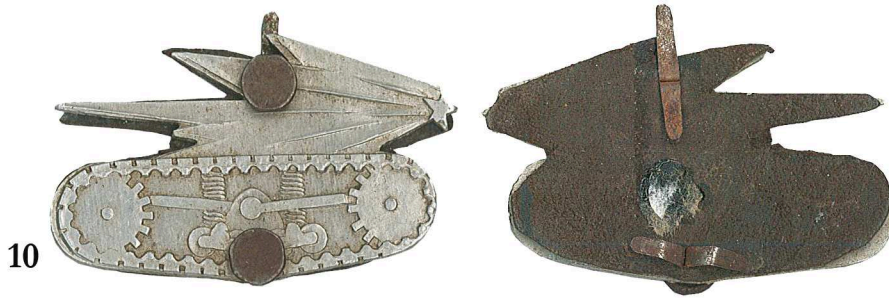
Fig. 23 insigne 122 EARG.

Fig. 25 insigne 122 EARG.

Fig. 26 insigne 124 EARG.

Pascal Laforest







14



15



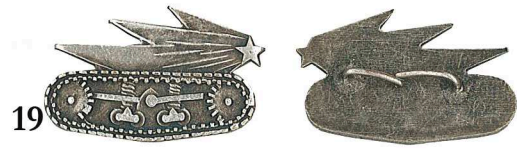
16



17



18



19



20



21



22



23



24



26



25

